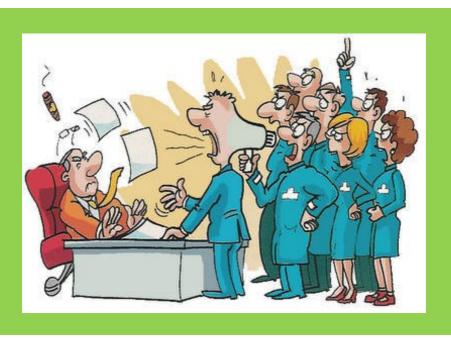


Notre Plateforme Revendicative

2015





Solidaire Unitaire Démocratique

SUD CHU – 37044 TOURS cedex 09
Permanence du lundi au vendredi de 9 h à 17 h
Bretonneau Tél/fax 02 47 47 37 62 dect 7 22 05
Trousseau Tél : 7 84 17/ Fax : 7 84 18 dect 7 27 45
Clocheville tel : 7 95 92 Dect 7 2746

Les 28 et 29 mai 2015 a eu lieu le congrès de la section SUD du CHU de Tours. Une très bonne occasion de faire des bilans. Mais aussi de se projeter dans l'avenir et de faire le point sur tout ce qui nous reste à imposer et à gagner par les luttes, à l'hôpital et en dehors.

Cette plateforme revendicative a donc pour but de vous faire connaître nos positions pour que l'on puisse les porter ensemble.

Fourmis de tous les services unissons-nous.



« La fourmilière qui combat peut perdre (et peut aussi gagner par la même occasion), la fourmis qui renonce a déjà perdu ».

TEMPS DE TRAVAIL

Pour une réelle réduction de travail, nous nous battons pour :

 Stopper l'offensive libérale visant à ramener le temps de travail à 40h par semaine



- Le retour à un temps de travail calculé de façon hebdomadaire et la suppression de l'annualisation
- La mise en place de VRAIES 35h hebdomadaires avec création des postes correspondants, pour aller vers les 32h de jour et les 30h de nuit
- La suppression des heures supplémentaires et la création des postes nécessaires
- Le refus du temps partiel imposé
- Refus de la mise en place des 12h
- La suppression rapide du logiciel GESTOR et en l'attente l'accès direct au planning personnel informatisé pour tous les personnels

SALAIRES

Contre la baisse de notre pouvoir d'achat, nous revendiquons :

- Le rattrapage des pertes salariales de ces dernières années de 300€ net en point pour tous et toutes et une revalorisation régulière de l'ensemble des grilles salariales
- La suppression de la notation et l'instauration d'un 13^{ème} mois pour tous et toutes
- Un salaire minimum de 1 700€ net
- L'indexation des salaires sur le coût de la vie
- L'intégration des primes dans le salaire de base
- Une progression des bas salaires
- Le refus du salaire au mérite



EFFECTIFS-CONDITIONS DE TRAVAIL

Pour améliorer les conditions de travail des hospitali-ères et d'accueil des malades, nous revendiquons :



- Le remplacement systématique de toutes les absences (maladie, maternité, formation continue syndicale)
- Le droit à un emploi statutaire pour tou-tes, à 100%, la titularisation de tout-es les contractuel-les et précaires
- Le remplacement immé-

diat de tous les départs en retraites

- Le maintien d'équipes de jour et de nuit distinctes
- Le maintien de l'existence des services et des affectations par services
- La prise en comptes des difficultés des agents vieillissants ou handicapés
- La création de postes aménagés et l'embauche de travaill-euses handicapé-es
- La lutte contre le harcèlement moral et sexuel et la reconnaissance des agents qui en sont victimes
- Le développement de lieux de parole et d'écoute des personnels et d'équipes en difficultés face à la souffrance
- Le droit pour tout-e arrivant-e dans un service à une période de doublure
- Un plan d'urgence de formation avec augmentation massive des places dans les écoles paramédicales et recrutement immédiat de certaines catégories formées par l'éducation nationale
- Le développement des modes de gardes d'enfants



CARRIERES

Contre les déroulements de carrières « au mérite », nous revendiquons :

- La suppression des quotas pour l'accès aux classes supérieures
- Une carrière linéaire pour tout-es et la mise en place d'une grille unique de l'agent de service à la directrice avec avancement d'échelon égal pour tous et toutes.

DROIT DES FEMMES

Contre toutes les discriminations à l'égard des femmes et les inégalités, nous luttons pour :

- Le droit à un travail stable à temps plein pour toutes les femmes qui le désirent
- Le droit des femmes à choisir leur maternité
- Le droit à l'accès gratuit pour toutes (mineures et étrangères) à la contraception et à l'avortement
- Empêcher toute remise en cause du droit à la contraception et à l'avortement
- L'obtention des moyens pour les CIVG
- Une loi cadre contre les violences faites aux femmes assortie des moyens nécessaires
- Contrer la pénalisation des avancements de carrières des femmes liée à la maternité
- La protection des femmes enceintes dans leur travail : conditions de travail, heure de grossesse...
- La lutte contre les violences sexistes et sexuelles au travail



RETRAITE ET PROTECTION SOCIALE

Profondément attaché-es à notre protection sociale solidaire, nous luttons pour :

- L'abrogation des lois 2003 et 2010 sur les retraites et l'abrogation du système de décote
- Le retour pour tout-es, public et privé, aux 37,5 annuités pour bénéficier d'une retraite à taux plein
- Le droit à la retraite pour tout-es à partir de 55 ans
- Empêcher la mise en place des fonds de pension
- Une vraie protection sociale pour toute la population pour aller vers la gratuité des soins
 - L'abolition des mesures restrictives concernant les remboursements
 L'abolition des exonérations de cotisa-
 - tions patronales l'Etat
 L'indexation des retraites sur les salaires
 - La suppression de la CSG et de la RDS et la gestion des caisses par les salarié-es eux/elles-mêmes





EXCLUSION ET RACISME

Nous nous battons contre toutes les thèses et comportements discriminatoires (racistes, xénophobes, homophobes).

PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

SUD se bat pour que la protection de l'environnement soit une préoccupation majeure à l'hôpital et revendique la gratuité des transports en communs avec des horaires adaptés aux hospitalier-ères.

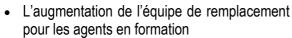
FORMATION

Pour un droit à une formation de qualité tout au long de la carrière, nous exigeons:

 Accès facilité dans les écoles hospitalières (AS, IDE...) pour les ASH, les AS,..., avec financement de la promotion professionnelle

 La création d'un décret de compétence pour les AS/AP/AMP

 L'augmentation des formations sur le temps de travail









...en dehors du temps de travail

- Le droit à la formation pour toutes et tous, en particulier pour les filières ouvrières et administratives
- La défense d'une formation théorique et pratique en cours d'étude pour les infirmier-es désirant travailler en psychiatrie
- La défense des formations dans les écoles hospitalières pour toutes les personnes qui le désirent et l'opposition de notre part à toutes formations au rabais (VAE, tutorat...) qui ne sauraient remplacer une formation théorique et pratique en cours d'étude

LOIS SANTE ET BUDGET

Contre toute privatisation et pour la défense et l'amélioration du service public hospitalier, nous exigeons :

- L'abandon du projet de Loi Santé
- L'abrogation de la loi HPST ainsi que de la T2A
- Le retrait de la loi de décentralisation
- L'arrêt des fermetures de lits, d'hôpitaux de proximité, de services et des suppressions de postes

L'augmentation des budgets hospitaliers afin que les établissements publics puissent remplir leur mission de prévention, d'accueil et de soins
 Ca ne marche pas du pour l'ensemble de la population

pour l'ensemble de la population

- L'arrêt de la mise en concurrence entre services et établissements du public, et entre le public et le privé
- Retrait des plans d'économies



Que veut dire SUD?

pour Solidaires, car nous sommes solidaires des travailleurs et de leurs luttes, quel que soit le secteur et le pays. Nous refusons tout corporatisme, toute opposition d'une catégorie à une autre, des titulaires aux précaires, des soignant-es aux techniques, des fonctionnaires aux salarié-es du privé. Nous refusons toute discrimination entre les hommes et les femmes, entre les français-es et les immigrés...

Description Description D

pour Démocratiques, car le fonctionnement du syndicat doit être transparent et qu'aucune négociation, aucun accord ne peut être ratifié sans les salarié-es, et encore moins contre eux.

Dans les luttes nous défendons les formes d'organisation décidées par les salarié-es (collectifs, comités de lutte, coordinations, comités de grève, etc). Ces structures permettent de se rassembler dans l'unité la plus large (syndiqué-es et non syndiqué-es), mais aussi de décider démocratiquement des actions à mener et que tout-es les salarié-es en lutte maîtrisent euxmêmes et elles-mêmes leur mobilisation.



C'est décidé, j'adhère à SUD!

Nom:	{ 77 }
Prénom:	1 { } }
Adresse:	
Téléphone:	
Email:	
Etablissement:	Coupon à renvoy

Coupon à renvoyer au local SUD.

66% de la cotisation est reversée en crédit d'impôt